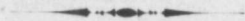


448

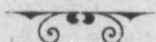
A.-CHARLES DUGAS, P^{TR}E, CURÉ

LES ORIGINES

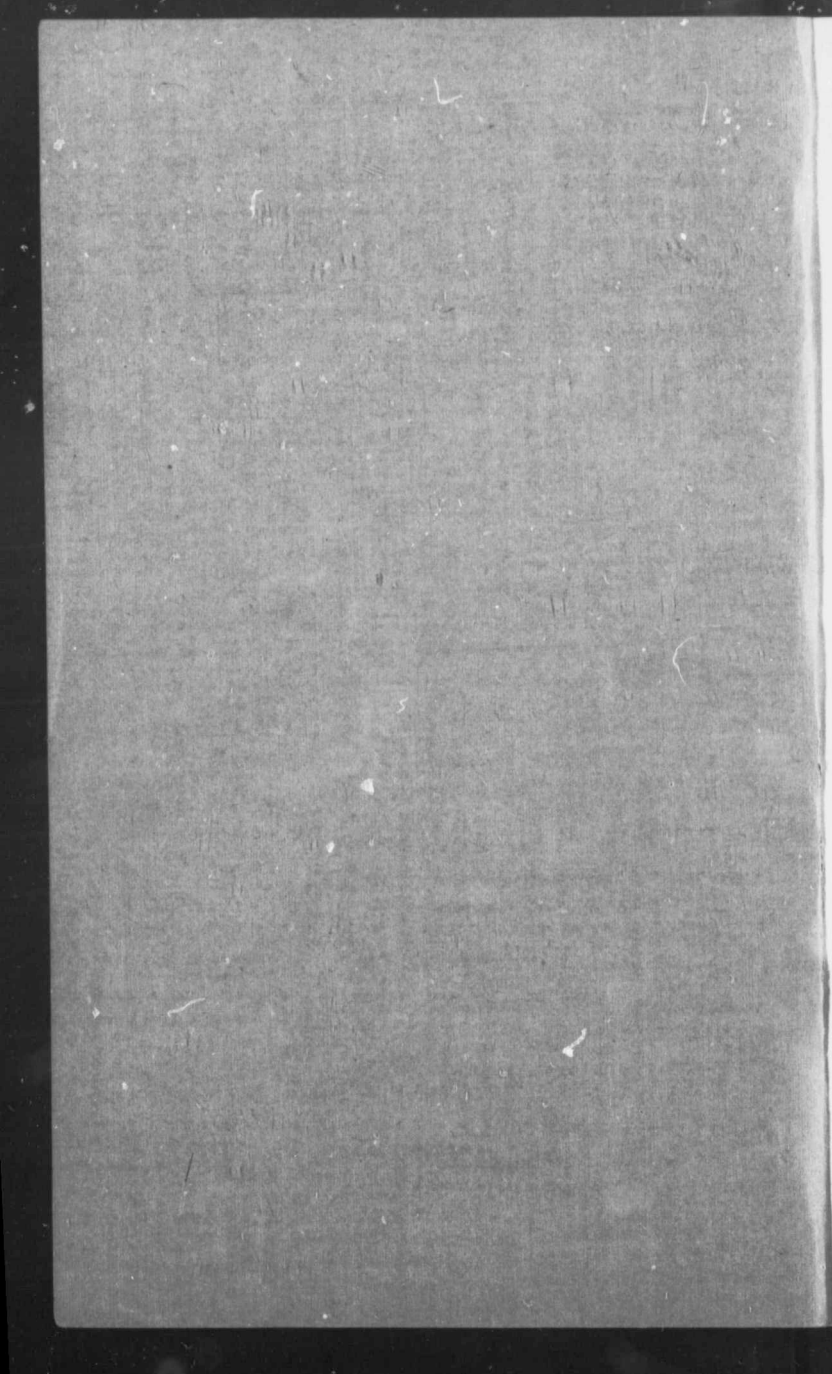
D'UNE PROVIDENCE



SAINTE-ELISABETH



F5012
n.d.
D866



F 3127



1. —
A.-CHARLES DUGAS, PTRE, CURÉ

LES ORIGINES

D'UNE PROVIDENCE



SAINTE-ELISABETH



F5012
n.d.
D866

Les origines

d'une Providence

Sainte-Élisabeth

Faire bel et grand dans la construction, avec des millions n'est pas difficile à l'homme entreprenant, mais *faire bel et grand* sans le sou est un tour d'adresse ou de force qui mérite une citation à l'orde du jour.

Cette pensée m'obsédait l'autre soir aux noces d'argent de M. J. Ferland, chanoine et curé de Sainte-Élisabeth, les 13 et 14 mars dernier, et j'admirais en secret les voies de la Providence de Dieu dans l'origine et l'accroissement du couvent de cette paroisse.

Mis en évidence contre la volonté de ses propriétaires, le couvent de Sainte-Élisabeth avec ses états de service, mérite qu'on lui

consacre un *bon* article, je veux dire un long article. Je vais donc en rapporter l'origine et offrir mon travail aux bonnes sœurs de la Providence, aux dames de charité et aux paroissiens de Sainte-Élisabeth en retour du bon accueil fait à celui qui, d'après M. le Curé, "unit le présent au passé".

Qui connaît les œuvres de la Providence de Sainte-Élisabeth à part des initiés? Bien peu, à la vérité, car les sœurs y font le bien sans bruit; voilà pourquoi on ignore trop souvent dans le monde, la somme de bien qui s'y accumule depuis près de soixante-dix ans. Il est bon que, de temps à autre, il y ait de ces fêtes qui chantent le dévouement des bonnes sœurs; que le monde soit à même de voir leurs œuvres par le coin du voile que l'humilité cherche à rendre trop épais, afin que "luise leur lumière devant les hommes, pour qu'ils voient leurs bonnes œuvres et qu'ils glorifient le Père céleste qui est au ciel". (Math., V—16.)

La Providence de Sainte-Élisabeth, cet arbre aux fruits si précieux et si abondants — 8,000 élèves y ont puisé l'éducation; elle compte plus de trois cents religieuses, sans compter les excellentes mères de famille qui

en sont sorties — fut planté sur ce coin de terre en 1849 par M. Joseph Quevillon, curé (1844-1849).

Ce généreux et infatigable pasteur voulant procurer à la paroisse les avantages d'une maison religieuse s'adressa d'abord aux Sœurs de Jésus et Marie connues sous le nom de Sœurs de Longueuil. Mais auparavant il s'agissait de se procurer un terrain, un logis. A cette fin, il convoque une assemblée de paroisse où il est question d'une école de filles (19 janvier 1845). L'assemblée décide au nom de la fabrique d'acheter un emplacement situé à l'est du presbytère (où se trouve aujourd'hui l'école des garçons) appartenant à M. Ch.-Théodore Palsgrave, marchand de Montréal. L'assemblée autorise M. le curé à faire l'achat de cette propriété et le contrat en est conclu à Montréal, le 22 janvier 1845, pour la somme de quatre cents piastres.

Dans une lettre à Monseigneur Bourget (1845,) M. le curé demande de passer cette propriété à la commission scolaire avec l'intention bien arrêtée "d'y placer plus tard des religieuses de Jésus et Marie". Dans une autre lettre, en 1848, il remet sur le tapis la question des sœurs: "Il nous faudrait des religieux et

des religieuses pour présider l'instruction dans notre paroisse, c'est pourquoi j'ai demandé à Votre Grandeur d'avoir des sœurs de Longueuil. La supérieure ne m'a pas donné bonne bouchée. Je bâtis néanmoins une maison très confortable que j'agrandirai facilement. Si je ne puis pas avoir des Sœurs de Longueuil, je n'ai pas d'objection d'en avoir de la Congrégation ou de tout autre couvent qu'il plaira à la Providence, de m'envoyer. La maison sera prête vers le mois d'octobre. Je donnerai le logement aux dames religieuses dans la maison en question jusqu'à ce que la paroisse bâtit un couvent avec un terrain aussi spacieux qu'elles désirent pour faire un jardin et planter des légumes. La terre voisine de l'Église m'appartient, (celle de M. Gadoury plus tard) en conséquence je vais soutenir ce que j'entreprends."

On voit bien d'ici le plan de M. Quevillon : donner cette terre ainsi que la maison qu'il y fait bâtir, mais il n'en eut pas le temps. Il est ici question de la maison blanche qui devint plus tard la propriété de M. Isaac Gadoury et de laquelle il disait à Monseigneur le 11 septembre 1848 : "La maison que je destinais pour une école tenue par des religieuses sera bientôt prête ; je l'offre à Votre Grandeur ; on pourra y loger vingt-cinq à trente pensionnaires."

Rencontrant des obstacles du côté de Longueuil, le curé avec l'autorisation de l'Ordinaire, fait des ouvertures à la communauté des Sœurs de la Charité de la Providence encore à son berceau, priant les sœurs de venir en sa paroisse, y exercer leurs œuvres de zèle et de charité. Mais tout à coup notre curé change de tactique et décide de bâtir son couvent sur le terrain de la fabrique acquis en 1845. A cette fin, il fait une assemblée de paroisse, le 20 mai 1849, et propose à ses paroissiens de bâtir à ses frais une maison confortable, pour une école de filles, sous la direction des Sœurs de la Providence. "Cette maison, disait le curé, devait servir de classe aux filles et, autant que possible, à un hospice." Le consentement de la fabrique et de l'évêque obtenu, M. Quevillon se mit à l'œuvre.

Il semble bien aussi que Monseigneur de Montréal, venant de fonder la communauté des Filles de la Charité de la Providence, avec le concours de la vénérable Mère Gamelin, le 29 mars 1844, fut heureux d'offrir à la communauté nouvelle la mission de Sainte-Élisabeth. Aussi dès le 11 mars 1849, il est question dans la correspondance de M. Quevillon, et pour la première fois, des Sœurs de

la Providence ; voici ce qu'il en dit : " On travaille activement pour procurer à nos bonnes sœurs de la Providence un établissement digne d'elles. Je me suis décidé à agrandir le plan de la maison ; j'ai résolu aussi de les bâtir sur la place que la fabrique destine pour y asseoir une école de filles." Le 8 juillet il ajoutait : " Les fondations du couvent sont jetées sur le terrain que donne la fabrique. Tout marche maintenant avec rapidité, malgré notre dénûment. La Providence nous aidera." C'était une maison en bois à deux étages de 40 pieds sur 36. En attendant, il fit prêcher une retraite aux Congréganistes de la sainte Vierge établies à la fameuse mission de 1842. Elles étaient 250 environ et le zélé curé ajoute encore cette note d'espoir bientôt réalisé : " J'espère que cette petite retraite aura un bon effet. Qui sait si la Providence ne fera pas choix de quelques-unes de nos bonnes filles de Sainte-Élisabeth, pour accroître l'heureuse communauté des saintes Filles de la Charité que nous allons posséder bientôt, j'espère, au milieu de nous." Le 22 juillet 1849 il écrit encore à Monseigneur Bourget : " J'ai écrit à la supérieure Mme Gamelin ; j'ai fait instance pour qu'elle priât la sœur Caron de faire le voyage à Sainte-Élisabeth avec la sœur qui doit présider l'enseignement des petites fillés.

Le couvent est levé, une partie du bois prête à être posée. J'espère que la bâtisse sera logeable à la Saint-Michel. En attendant j'offre ma maison (celle de M. Isaac Gadoury) aux sœurs, afin qu'elles puissent ouvrir leurs classes au commencement de septembre." Il demandait la sœur Caron parce que, sans doute, on la lui avait désignée comme sa supérieure ; il mentionnait aussi la maîtresse de classe, mais il eut mieux que cela. Et voici ce que je lis dans la *Vie de la Mère Gamelin* : " Au mois de juillet 1849, notre vénérée mère (Gamelin) se rendait en compagnie de sœur Caron au joli village de Sainte-Élisabeth, dans le comté de Joliette, (Berthier alors) pour y concerter avec le curé, M. Quevillon, la fondation d'un couvent." (C'était sans doute pour en arrêter les dernières conditions, car la chose était décidée auparavant entre Monseigneur l'évêque et le curé.) Cette maison, continue la *Vie de Mère Gamelin*, devait unir l'instruction élémentaire des filles à l'hospitalité des vieillards et des orphelins et à la visite des pauvres et des malades."

Au mois d'août, le 15, la sœur Caron, la future supérieure générale, arrivait à Sainte-Élisabeth, accompagnée d'une jeune orpheline irlandaise nommée Robina Henderside (mourut

sœur grise à Ottawa) afin de suivre les travaux du couvent que le Curé élevait à ses frais et même malgré une partie assez considérable des habitants de la paroisse. C'était l'œuvre de Dieu elle devait en porter le cachet, être combattue. Le démon prévoyant le grand bien qui devait s'en suivre, s'y opposait de toutes ses forces. "Impossible, dit un mémoire, (M. H. Dupuis, 1873) d'expliquer autrement l'opposition faite par les habitants si pleins de foi et si chrétiens de cette bonne paroisse". "Mais Dieu sera plus fort que le diable, ajoute M. le Curé dans une lettre à son évêque, et nous réussirons à la fin à faire du bien aux gens même malgré eux". Quelques jours plus tard arrivaient deux autres recrues, les sœurs de l'Immaculée Conception et François de Sales. M. le Curé mit à leur disposition en attendant la fin des travaux du couvent, sa maison de 40 pieds qu'il venait d'ériger sur sa propriété.

La réception faite aux sœurs fut on ne peut plus cordiale; l'opposition rencontrée quelque part va se fondre bientôt et disparaître entièrement, comme la neige à l'approche du feu; le feu de la charité des Sœurs va se communiquer partout et enflammer tous les cœurs. Déjà, après leur première visite, M. le Curé

pouvait écrire à son évêque, en date du 4 août 1849: "Monseigneur, le choix des sœurs dont on a doté mon couvent est un grand stimulant pour moi à en prendre un soin tout particulier. Les choses ont changé de face à leur endroit; on commence à les désirer, seulement pour les avoir vues, que sera-ce quand leurs œuvres se développeront au milieu de nous? Ne soyez pas inquiet, Monseigneur, de ces dames, elles ne souffriront point chez nous du nécessaire. Elles paraissent bien disposées à vivre pauvrement; c'est tout naturel, elles ont l'esprit de leur état".

Cet accueil ne surprend pas quand on sait que la première supérieure fut la bonne Mère Émélie Caron, l'une des six premières compagnes de la fondatrice et sa remplaçante comme supérieure Générale. Il me semble que cette religieuse incarnait la communauté de la Providence. Dans la *Vie de Mère Gamelin* je lis cette éloge de la bonne Mère: "Douée des plus belles qualités d'esprit et de cœur, elle se fit estimer par ses vertus religieuses et notamment par sa grande charité envers les pauvres. Elle les aimait tendrement. Parfait modèle d'une vraie sœur de charité, elle était bien digne de succéder à notre vénérée Mère."

L'auteur du mémoire fait en 1873 en faveur du couvent de Sainte-Élisabeth parle ainsi de la mère Caron et de ses principes d'économie religieuse et sociale : " Cette sainte religieuse avait pour principe que la meilleure fondation d'une maison de charité, ce sont les membres souffrants de Jésus-Christ, les pauvres et les infirmes, ce sont là leurs biens immeubles. Elle put ainsi en quelques semaines assurer l'existence de sa nouvelle maison en prenant six vieilles femmes et cinq orphelins".

L'ouverture des classes se fit au premier jour de septembre, dans la maison de M. Quevillon. Cette maison fut donc le berceau de cette institution due au zèle et à la générosité de M. le Curé et dont la paroisse est aujourd'hui si fière et si glorieuse. Les sœurs y passèrent quelques mois, du milieu d'août au commencement de novembre. C'est dans ce couvent temporaire que fut donnée par M. Manseau, V. G. curé de l'Industrie (Joliette) la bénédiction si spirituelle ainsi rapportée par M. H. Dupuis. (MM. Quevillon, Guyon, Dupuis, Chicoine, Loranger, Brien racontaient souvent cette anecdote). "C'était le lendemain de l'ouverture des classes, M. le grand Vicaire, étant venu à Sainte-Élisabeth, fut invité à visiter le nouvel établissement. M. le Curé dit à M. le

grand Vicaire : "Ces bonnes religieuses seront heureuses de recevoir votre bénédiction.— Ah ! M. le Curé, vous êtes leur père spirituel, ce sont vos filles, c'est à vous de les bénir, — oui, mais comme représentant immédiat de l'évêque vous avez, le premier, le droit de bénir et ces dames attachent un grand prix à votre bénédiction. Eh bien ! soit ! dit le grand Vicaire, et, les religieuses s'étant mises à genoux, allons ! mes bonnes sœurs ! que le bon Dieu vous bénisse et que le Curé vous nourrisse ! Les circonstances lui inspiraient une belle formule de bénédiction. Le digne prélat voyait une maison considérable à pourvoir, un personnel déjà nombreux et, pour toute richesse un peu plus qu'un arpent carré de terre et six vieilles déjà recueillies par la sœur Caron. Peu exigeantes, il est vrai, sous le rapport spirituel, car toutes les six avaient perdu la tête, mais toutes étaient douées d'un estomac vigoureux et d'une mâchoire assez bien conservée, instruments plus favorables à la page des dépenses qu'à celle des recettes". (Ici apparaissent évidemment l'étampe et la facture de M. Hildedge).

La suite prouvera la vérité du principe économique de Sœur Caron, car cette maison ayant eu pour dot la pauvreté, s'est maintenue

grâce à la charité publique et aux fruits abondants de la bénédiction du grand Vicaire Manseau. Même elle fut sauvée des flammes par une des vieilles recrues de la Mère Caron. C'était la plus idiote de toutes, elle était complètement dénuée d'intelligence et, sans elle, cette maison allait être consumée par les flammes. Le feu avait pris dans le grenier de la maison et personne ne s'en apercevait, car aucune fumée extérieure ne trahissait son existence. Tout le monde remarquait l'agitation extraordinaire de la vieille *Gritton*. Elle allait et revenait dans la maison, l'air effrayé et répétant sans cesse un mot qu'on ne comprenait pas d'abord, à cause de son langage à peine intelligible. On finit par s'inquiéter de son trouble et par comprendre le mot *bulé bulé* qu'elle répétait sans cesse. Si c'était le feu se dit la Sœur gardienne de l'orphelinat et aussitôt elle parcourt la maison en toute hâte et arrive au grenier où elle est repoussée par une fumée épaisse. Il était temps : les flammes commençaient à s'élever. On parvint à éteindre le feu et on fut quitte pour quelques planches noircies par la fumée, mais encore deux ou trois minutes, il était trop tard. On remercia Dieu et on fêta Gritton qui venait de sauver la maison.

Les travaux du couvent sous la direction de M. le Curé et de la Sœur Caron touchaient à leur fin; les sœurs avaient hâte d'abandonner leur résidence temporaire pour occuper leur beau couvent. On parlait de la bénédiction de la maison nouvelle, d'une cloche et voici comment s'en exprime M. Quevillon à son évêque le 13 octobre 1849: "Je voudrais m'entendre avec Votre Grandeur pour fixer le jour de la bénédiction du couvent. En même temps on se propose d'y faire la bénédiction d'une cloche pour cette maison."

L'hon. B. Joliette achevait en l'automne de 1849 son chemin de fer reliant le village de l'Industrie à celui de Lanoraie et on parlait de faire venir Monseigneur Bourget pour le bénir, car M. Joliette avait coutume d'appeler son évêque pour bénir chacune de ses entreprises. M. le Curé de Sainte-Élisabeth comptait aussi sur cette venue de l'évêque de Montréal à l'Industrie, pour faire bénir son couvent. Il en cause ainsi dans sa lettre du 21 octobre 1849: "Si Votre Grandeur se décide à venir faire l'inauguration du chemin de fer de M. Joliette, nous aimerions bien à vous avoir ici, pour bénir couvent, cloche et ériger en même temps un petit chemin de croix au couvent. Faites cette faveur aux pieuses

Filles de la Charité. Déjà le bien qu'elles font se fait sentir parmi nous. Je ne me rappelle pas avoir été administrer aucun malade sans que de pieuses sœurs n'aient été appelées ensuite pour recevoir les derniers soupirs des mourants. Quelle consolation pour nous ! Quel bonheur pour la paroisse ! N'est-ce pas beau d'entendre ainsi le Curé lui-même rendre témoignage à son évêque du bien opéré par la communauté naissante. C'est la dernière lettre de M. Quevillon aux archives de l'évêché ; elle vaut plus que son pesant d'or pour la Providence de Sainte-Élisabeth de Bayonne.

Mgr Bourget ne vint pas lui-même bénir le couvent et la bénédiction du chemin de fer de M. Joliette n'eut lieu qu'au printemps de 1850. Mais il députa son coadjuteur Mgr Jean-Charles Prince, évêque de Matyropolis, pour bénir et la cloche et le couvent et le chemin de la croix. Les deux premières cérémonies se firent dans l'avant midi du 8 novembre 1849 et la dernière, dans l'après-midi du même jour, au couvent. La Mère Gamelin venue pour la circonstance passa quelques jours auprès de ses filles ; elle en profite pour y organiser une association de dames de charité dont les premières dignitaires furent mesdames Isaac

Gadoury, Olivier Drolet et Maurice Beaulieu. Tout s'annonçait sous les plus heureux auspices et "Mère Gamelin nous quitta, dit la chronique locale, après avoir bien recommandé l'amour des pauvres et la dévotion à la patronne de notre mission, Sainte-Élisabeth de Hongrie" Mais je reviens à la bénédiction de la cloche et dont voici "l'acte de baptême" pour me servir d'une expression populaire :

" Jean-Charles Prince, évêque de Martyropolis, etc., A tous ceux qui les présentes verront, savoir faisons que ce jour, huitième de novembre 1849, nous avons béni solennellement dans l'église de cette paroisse, une cloche du poids de 102 livres, pour servir au couvent des Sœurs de Charité, étant leur maison de Providence, en cette paroisse de Sainte-Élisabeth. Étaient parrains et marraines d'honneur en cette cérémonie les sieurs et dames Joseph Lévêque, Pierre Bonin, François-Xavier Brissette, Adélaïde Goulet, Geneviève Lavallée, et Geneviève Doucet qui ont donné à la sus dite cloche les noms de Marie-Joseph-Charles-Geneviève-Adélaïde-Emélie. Étaient aussi présents plusieurs membres du clergé soussignés et une foule considérable de fidèles de cette paroisse.

L.-J. Guyon, ptre, J. Quevillon, ptre, J.-F. Gagnon, ptre, M. Turcotte, ptre, A Fisette, ptre, A.-C. Lebel, ptre, M. Quintal, ptre, A. Brais, ptre, P. Lafrance, ptre, N. Lacasse, N.P., Ant. Manseau, V. G., Geneviève Doucet, Adélaïde Goulet.

† J.-C., évêque de Martyropolis.

D'où viennent à la cloche ses beaux noms de baptême ? Essayons d'en retracer l'origine. Marie est bien le nom de la reine du ciel, Joseph est le patron de M. le Curé, Charles est celui de l'évêque officiant : Geneviève est le nom de Mme Joseph Lefebvre, de Berthier (Geneviève Lavallée), c'est encore le nom de Mme Alexis Coutu (Geneviève Doucet); Adélaïde est la patronne de Mme Isaac Gadoury (Adélaïde Goulet); Émélie est le nom de Émélie Tavernier, veuve J.-B. Gamelin, devenue la Mère Gamelin; la Mère Caron portait le même prénom.

Dans la *Vie de Mère Gamelin* on lit que la cloche fut bénite le 7 novembre et le couvent le 12. Il y a ici, je crois, deux inexactitudes à relever. La cloche fut bénite le 8, selon la teneur de l'acte plus haut cité, écrit de la main du prélat lui-même. Puis voici ce

qu'ajoutent les chroniques du couvent de Sainte-Élisabeth, écrites au jour le jour : "Après la bénédiction de la cloche à l'église paroissiale, l'évêque et le clergé, suivis du peuple, se dirigent au son des psaumes, à la chapelle du couvent pour la bénir, ainsi que la maison. Dans l'après-midi Sa Gandeur retourne au couvent pour y ériger un chemin de la croix dans la salle des pauvres. Et le 12, Mgr Prince célébra la première messe dans le modeste oratoire".

Tout allait bien à la Providence et les gens furent heureux de confier leurs filles aux soins des bonnes sœurs. Les petites animosités disparaissaient les unes après les autres, en présence des belles actions mises au compte des sœurs de la mission. La Mère Caron tendant la main pour ses pauvres reçut un jour un soufflet d'un monsieur ou mieux d'un homme oublieux de ses devoirs sociaux vis-à-vis d'une femme et de ses devoirs de chrétien envers une religieuse demandant l'aumône pour ses pauvres. La bonne sœur savait bien ce qu'il fallait faire en de semblables occurrences, car l'Évangile lui disait : "Si quelqu'un vous frappe sur la joue droite, présentez-lui l'autre. (Mat.; V. 39). En guise de l'autre joue, elle lui dit : "Ça, c'est

pour moi, merci ! Mais pour mes pauvres maintenant et, tendant à nouveau sa main blanche et délicate, elle vit cette homme tout tremblant et vaincu, lui verser une large aumône. "Je ne conçois pas, disait-elle, que l'on puisse aimer Dieu sans aimer les pauvres. Aimez les pauvres, ajoutait-elle, comme vos maîtres et vos seigneurs." Le même soir de son arrivée le 29 août, la sœur de l'Immaculée Conception, une des fondatrices de la communauté, alla veiller une mourante dans une des familles les plus hostiles à l'école des religieuses. Sa charité et sa piété gagnèrent le cœur des parents et dès le lendemain matin, ils inscrivaient leurs enfants au couvent comme élèves.

"Outre le soin des pauvres et des membres délaissés de la société que les sœurs assistent chez eux ou reçoivent dans leur maison, elles ont encore pour théâtre de leur zèle et de leur charité : le lit de souffrances des malades et le chevet des mourants. Les malades qu'elles visitent à domicile, reçoivent d'elles du soulagement dans les soins tendres et habiles qu'elles leur prodiguent, et les mourants quittent la terre en bénissant la sœur qui les a assistés à leur dernier moment, en les entourant des consolations de la religion.

C'est souvent sur le lit de mort de la mère que les sœurs recueillent leurs orphelines et cette mère part consolée par la pensée que son enfant ne restera pas abandonnée. Le bien que procure aux malades la présence des sœurs est bien prouvé par l'empressement avec lequel on les réclame dans la maladie et la demande de la sœur jointe à celle du prêtre que fait toujours le malade quand la mort semble menacer, prouve aussi combien elles sont précieuses à l'heure de la mort. Et lorsqu'arrive une enfant les yeux encore gonflés par les larmes versées sur la tombe de sa mère, ce refrain d'une chanson assez connue et souvent chantée à la Providence de Sainte-Élisabeth, peut lui être adressé :

Enfant, enfant, ne pleure pas,
Il est encore des êtres sur la terre
Pour te chérir, comme aurait fait ta mère,
Enfant, enfant, ne pleure pas....

Combien de fois j'ai vu les rôles intervertis : les orphelines heureuses et les yeux secs chanter de tout cœur ce refrain si touchant et leur bon curé, M. Alfred Dupuis (1860-1889) prendre son mouchoir et essuyer

les larmes abondantes versées au souvenir de l'infortune et du malheur.

Continuons à citer le beau mémoire de 1873 : " Et cette enfant reçoit des religieuses, ces vierges-mères quant au cœur, des soins aussi tendres et souvent plus prudents et plus éclairés que ceux de sa mère. Ces enfants sont gardées à la Providence jusqu'à l'âge de seize à dix-huit ans, formées aux ouvrages qui conviennent à leur position. Elles sont ensuite placées dans des familles respectables et convenables sous tous les rapports. La peine qu'elles éprouvent en quittant ce toit béni où elles ont retrouvé les douceurs de la famille, une mère dans la sœur chargée de leur conduite, et des sœurs dans leurs compagnes, prouvent le bonheur qu'elles y ont goûté, et l'estime que font de ces jeunes filles les personnes qui les prennent à leur service, prouve également l'heureux résultat de leur séjour dans cette maison. Ainsi ces enfants deviennent des sujets précieux dans la société en devenant ou religieuses ou plus souvent de bonnes mères de famille."

Au commencement de l'année suivante (1850) le couvent comptait soixante-cinq pensionnaires et un plus grand nombre d'externes. Le pensionnat est tenu, surtout dans le but de se pro-

curer les moyens de secourir les pauvres, car l'enseignement n'est pas le but principal des Sœurs de la Providence et c'est sans doute ce but de charité qui fait que Dieu les bénit d'une manière efficace. Le nombre des élèves a toujours été de cinquante à soixante et même au-delà de cent, nombre considérable, si l'on fait attention à la proximité des couvents qui l'avoisinent. "Nos pensionnats, dit la *Vie de Mère Gamelin*, ont été de véritables pépinières de novices pour les maisons religieuses, surtout pour notre communauté".

En 1852, le 7 septembre, trois élèves du couvent : Élise Beaulieu, Zulma Drolet et Julie Bourdon quittent leurs familles et leur paroisse pour entrer au Noviciat de la Providence. Le 10 septembre 1854, elles sont revenues dans leur paroisse pour y faire leur profession dans l'église paroissiale sous la présidence de Mgr J. Larocque, supérieur ecclésiastique de la communauté et elles deviennent les sœurs Sophie, Cécile et François d'Assise dont le rôle fut important dans la communauté. Une quatrième professe était sœur Appoline (Laurion).

La première supérieure, la Mère Caron, ne fut en exercice à Sainte-Élisabeth que deux ans et, le 5 octobre 1851, elle fut rap-

pelée à la Maison Mère pour y remplacer la Mère Gamelin qui venait de mourir.



Ouvrons à nouveau la Vie de Mère Gamelin, nous y trouverons encore quelque chose à glaner concernant Sainte-Élisabeth: « Au commencement de septembre 1851, visitant la maison de Sainte-Élisabeth qu'elle affectionnait particulièrement à cause de la douce et aimable sainte que Montalembert nomme toujours « la bonne et chère Sainte-Élisabeth » dont elle porte le nom, la Mère Gamelin eut comme le pressentiment de sa fin prochaine. En quittant ses sœurs, elle leur adressa ces grandes paroles: « Adieu mes chères filles, je vous vois pour la dernière fois. » C'était le 10 septembre; le 23 du même mois, la fondatrice mourait en balbutiant un mot qui va devenir le cri d'armes de sa communauté: *Caritas Christi urget nos*, (II cor., 5-14) elle voulut articuler le mot charité: « cha-ri...., cha-ri..... » elle l'acheva dans le ciel!.....

En mourant la Mère Gamelin laissait ses filles orphelines, mais une autre mère leur est préparée par le divin Fondateur de l'Église disant aux apôtres: « Je ne vous laisserai pas

orphelins » (Jean, 14-18) et la Mère Caron dit adieu à Sainte-Élisabeth pour se rendre à Montréal et prendre en main le gouvernail du premier rang, au sommet de sa communauté, au poste laissé vacant par la Mère Gamelin. Née à la Rivière-du-Loup en 1808, elle avait alors quarante-trois ans et semblait prête à tous les emplois, par une vie de travail, de sacrifices et de dévouement. Elle mourut à quatre-vingts ans, le 13 août 1888, « après avoir été l'âme de sa communauté pendant au moins trente ans » dit l'un de ses biographes.

Elle fut en effet dépositaire générale cinq ans; supérieure locale dans différentes maisons onze ans; assistante générale six ans et supérieure générale treize ans. Les chroniques de Sainte-Élisabeth en trois traits nous peignent la figure de celle qu'à la Providence on nomme encore « la bonne Mère Caron »: elle fut d'une humilité profonde, d'une simplicité admirable et d'une charité exemplaire. Ailleurs on a ajouté: « La Mère Caron fut une femme d'une intelligence supérieure, compatissante à tous les malheurs; faire du bien, se dévouer et se donner, tel était le besoin de son cœur. » Les anciennes sœurs de Sainte-Élisabeth racontent le fait suivant: Lorsqu'il fallut préparer un vieux hangar pour recevoir les pauvres, la

maison devenant trop petite, on la vit pétrir la boue du chemin en guise de mortier et, à l'aide d'un couteau amincir de menues pièces de bois, pour en fabriquer des lattes et blanchir ensuite à la chaux le trop sombre bâtiment.

La Providence de Sainte-Élisabeth fut confiée, au départ de Mère Caron, à la bonne sœur Vincent, une des premières auxiliaires de la Mère Gamelin et très avantageusement connue à Montréal, dans la meilleure société, sous le nom de Mlle Madeleine Durand et comme sous-directrice de la Corporation de l'Asile composée de douze des principales dames de Montréal.

Il est un usage assez curieux à la Providence et qui mérite d'être connu, en ce qu'il est basé sur l'Évangile lui-même qui enseigne: «Que celui qui est le plus grand parmi vous, soit comme le moindre, et celui qui a la pré-séance soit comme celui qui sert (Luc, 22-26). Aussi quand une sœur devient supérieure d'une maison, elle reçoit le titre de «sœur servante» et la Mère Fondatrice elle-même consacre cet usage comme on le voit dans sa vie et en particulier dans une de ses lettres à la supérieure de Laprairie, en 1850:

A la très honorée sœur Larocque, sœur servante à Laprairie.

La bonne sœur Vincent qu'on nommait ainsi en souvenir du bon monsieur Vincent ou saint Vincent de Paul, le fondateur des Sœurs de la Charité, fut donc chargée de la Providence de Ste-Élisabeth. Elle méritait de porter ce beau nom et il semble que ses supérieurs, la Mère Gamelin et sans doute Mgr Bourget, en lui donnant ce vénéré patron aient voulu la récompenser de sa vie déjà longue au service des pauvres et l'inciter à incarner en elle le dévouement et la bonté du "bon M. Vincent." Voici dans la vie de Mère Gamelin les états de services et titres de la bonne sœur Vincent, deuxième supérieure de Ste-Élisabeth: «Vers ce temps, madame Gamelin s'assura les précieux services de Mlle Madeleine Durand qui avait déjà donné des preuves nombreuses de son intérêt et de son dévouement à l'asile. Mlle Durand ne la quitta plus et devint plus tard une de ses premières compagnes en religion, ayant revêtu l'habit religieux en 1843 et fait sa profession en 1844, en même temps que la fondatrice. On ajoute plus loin: Mlle Durand, attachée depuis son origine à l'asile où elle rendait de précieux services, joignit sa demande à celles des autres filles qui devinrent les premières mères de la Providence. Formée comme elle l'était au ministère des pauvres, sœur

Vincent occupa les charges les plus importantes dans la communauté. Le lendemain de la première profession, c'est-à-dire le 30 mars 1844, Mgr Bourget accompagné du chanoine Prince, le futur premier évêque de St-Hyacinthe, vint à la Providence et procéda à l'élection des premières officières. La bonne sœur Vincent de Paul fut nommée assistante générale.

A Sainte-Élisabeth la nouvelle supérieure continua les traditions de la bonne Mère Caron. Elle y demeura sept ans 1851-1858. Elle reprit ensuite sa charge d'assistante générale de la maison mère.

La sœur Cyprien «Dozois» la remplaça en 1858 jusqu'en 1866. Le mémoire déjà cité sur le couvent de Ste-Élisabeth dit à son sujet: Elle dirigea sa maison avec sagesse et habileté pendant huit ans. En 1866 la sœur Geneviève «Marchesseau» prit la direction de la Providence de Sainte-Élisabeth qu'elle céda en 1870 à la sœur Raphaël que la maladie força de retourner à la maison mère après quelques mois de service. En ce moment-là, la charge de sœur servante tomba sur les épaules de sœur Marguerite du Sacré-Cœur (Laporte, sœur de M. Anthime Laporte de Joliette) qui dirigeait déjà et avec distinction le pensionnat depuis 1860. Elle finit son terme

de supérieure le 22 août 1878, après un stage remarquable de dix-huit ans dans la maison. Il lui fut réservé de subir tout le poids de la grande épreuve du feu dans la nuit de Noël 1876 qui dévora le couvent et consuma treize victimes. Quand le lendemain il se présentait un père ou une mère de l'une ou de l'autre des victimes, elle disait : « En voici encore un ! que vais-je lui répondre à celui-là ? Il reste acquis à l'histoire de la communauté et à la louange de sœur Marguerite et de ses compagnes qu'elles ont été fort braves en cette nuit désastreuse. Dans le compte-rendu du malheureux accident, les journaux disaient : « Les révérendes sœurs ont fait tout ce qui était humainement possible pour sauver leurs élèves. La supérieure s'est dévouée au péril de sa propre vie pour arracher à la mort les enfants confiées à ses soins. Elle n'a quitté le couvent qu'au dernier moment et lorsque tout espoir fut perdu. »

Des témoins oculaires du sinistre racontent qu'ils ont assisté à des scènes tragiques. De pauvres mères allaient et venaient devant le couvent, appelant leurs enfants, poussant des cris de désespoir, fondant en larmes ; d'un autre côté l'on entendait dominant le craquement des poutres et le pétilllement des flammes, les

voix frêles des victimes demander du secours avec cet accent navrant que donne l'instinct de la conservation. « Les autres religieuses avec leurs élèves et leurs orphelines étaient là, à demi-vêtues et même pieds nus sur la neige. Quant à l'affublement des sœurs, à la suite de ce désastre, il vaut mienx n'en pas parler, mais il offrait un côté comique et bien amusant, quand, plus tard, elles racontaient leur toilette d'occasion qui n'avait rien de l'unité d'un costume. »

Construit en bois, à deux étages, ce couvent formant un corps principal de 40 pieds, flanqué de deux ailes de 20 pieds sur 26 chacune, fut donc facilement rasé de fond en comble par l'incendie.

La bâtisse où logeaient les vieilles personnes et appelée par les Sœurs, Saint-Vincent, fut sauvée miraculeusement au dire de chacun. Les infirmes à genoux s'écriaient : « Bon Saint Vincent, sauvez notre maison ! On raconte aussi que le vent tourna dès que la bonne sœur Marie-Ursule eût lancé dans les flammes une planchette écrite de ces mots : « Saint Amable, priez pour nous. »

Le fondateur du premier couvent était bien

M. J. Quevillon; le fondateur et le restaurateur du second, on le devine, sera M. Alfred Dupuis (1860-1889). Mais comment se fait-il que, dans les chroniques, on ne mentionne pas son nom, ni ses prouesses de sauvetage ni son héroïsme? car il pouvait tout cela. La Providence de Dieu l'avait à dessein éloigné du théâtre de l'incendie, car avec son ardeur, son tempérament, sa force bien connue et sa générosité proverbiale, il eût sans doute trouvé la mort, en voulant sauver ses enfants de prédilection. Il était allé porter secours à son voisin et bon ami, M. J. Chicoine, curé de Saint-Thomas, car, cette année-là, il n'y avait pas de messe de minuit à Sainte Élisabeth. Mais on comprend la douleur du pasteur et le déchirement du père en face d'un si profond malheur. Il se mit à l'œuvre résolument et construisit le couvent neuf, ainsi que la chapelle. L'exhaussement de la maison principale remonte à M. Brien; les derniers agrandissements se firent sous M. Ferland. M. Dupuis fut bien secondé par la paroisse qui dans le seul mois de janvier 1877 souscrivit la somme de 2,800.00 piastres. En voyant les sœurs pleurer sur les ruines de leur maison, les paroissiens leur avaient dit cette parole de consolation: «Ne pleurez pas, nous rebâtirons.»

La bonne Mère Caron ne fut pas lente à venir consoler ses filles, relever leur courage et stimuler leur énergie. Sa présence fit aussi du bien au bon pasteur frappé au plus vif de son cœur, ainsi qu'aux paroissiens qu'elle aimait tant et qu'elle avait si souvent édifiés. Après les avoir encouragés, elle les félicite, l'ouvrage terminé: «Je suis reconnaissante, disait-elle dans une lettre, envers messieurs les Syndics; tout le monde parle du bon vouloir de ces messieurs et de la paroisse entière.»

Un témoignage encore plus remarquable vient de Mgr Fabre, évêque de Montréal en cours de visite pastorale à Ste-Élisabeth le 6 juin 1878: «Nous félicitons la paroisse de son zèle à réparer le désastre de l'incendie du Couvent.»

Mais avant de rebâtir on se demanda où il fallait jeter les fondations du nouveau couvent, car deux terrains de même valeur et de même dimension se présentaient aux syndics: le même terrain ou bien le terrain d'en face où se trouvait le jardin du curé. Mais en préférant ce dernier, le curé va sacrifier son jardin potager. N'importe, le bon vieux curé n'y regardait pas de si près pour ses religieuses et ses pauvres. La Fabrique possédait 117 pieds de terrain de front et les sœurs 115. Il y eut

donc échange de terrain permis en assemblée de paroisse le 4 mars 1877. «Considérant dit l'assemblée: 1. l'incendie du couvent, 2. le bien que ce couvent a produit, il est urgent d'aviser aux moyens de le rebâtir et dans un lieu plus isolé, afin de prévenir les dangers du feu. Pour cela le terrain devant le presbytère est considéré comme le meilleur. Les sœurs s'offrent à changer le terrain et cette offre est acceptée de part et d'autre et approuvée par Mgr E.-C. Fabre, évêque de Montréal, le 6 juin 1878. M. A. Dupuis fut chargé de faire la transaction. Sur sa demande, les Sœurs obtinrent sans peine du gouvernement, en date du 18 mars 1877, le permis d'échanger leur terrain contre celui de la Fabrique. On commença les travaux le 14 mai; la première pierre fut bénite le 3 juin et le 1er décembre de la même année, le couvent neuf ouvrit ses portes à deux battants aux religieuses, aux orphelines, aux pensionnaires et aux vieilles personnes. Le 5 décembre le curé bénit la chapelle dédiée à Notre-Dame des Sept Douleurs et y célébra la première messe. Comme nous avons souligné le baptême de la première cloche, mentionnons encore le second qui eut lieu le 28 janvier 1878 par le R. P. D. Lajoie, provincial des clercs de St-Viateur. Le parrain fut M. Gonzague Gaudoury et la marraine son épouse, Adélaïde

Goulet, qui représentaient la paroisse entière. De plus en 1849, ils avaient été parrain et marraine de la cloche brûlée dans le dernier incendie.

Le 5 juillet 1877, durant les travaux du couvent, il y eut une imposante cérémonie. Un grand service fut chanté à l'église paroissiale pour les victimes de l'incendie; c'était le second, car le premier eut lieu le 27 décembre 1876. Après le service en question, se déroula une imposante procession de toute la paroisse pour se rendre au théâtre de l'incendie et assister à la bénédiction du monument de marbre élevé par les parents sur les restes de leurs enfants. Ce terrain réservé fut entouré d'une palissade en fer, et depuis cette époque fut sans cesse l'objet de tous les soins pieux des bonnes sœurs. Chaque été, le monument disparaît, pour ainsi dire, sous l'avalanche des fleurs de toutes couleurs qui ornent ce parterre vénéré. Sœur Marie-Ursule qui le cultivait avec ses orphelines trouvait, dans ce parterre, de quoi orner et embaumer l'église paroissiale aux grandes fêtes de la religion. Sainte-Élisabeth doit une reconnaissance profonde aux Sœurs de la Providence pour avoir si bien entretenu ce terrain et lui avoir donné un air, sinon de gaité, du moins un ton de beauté

et de tendres souvenirs envers les chers disparues.

La chapelle extérieure du couvent fut bâtie de 1883 à 1885 au prix des plus grands sacrifices de la part du bon M. Dupuis. Elle fut bénite le 7 janvier 1886 et la première messe y fut célébrée le lendemain.

La Sœur Purification (Guyon, nièce de l'ancien curé) succéda à la Sœur Marguerite du S.-C. en 1878. Celle-ci avait demeuré dix-huit ans dans la maison; elle vit le couvent dans la prospérité comme dans l'adversité. La construction du nouveau couvent était complète; tout était bien organisé; le pensionnat fonctionnait fort bien; les orphelines et les vieilles étaient au complet; son œuvre était accomplie et, avec cela elle terminait son quatrième terme. Elle était préparée à tout, par son passage à tous les postes et d'ailleurs son esprit cultivé, son instruction complète, et ses talents administratifs la désignaient aux grandes charges; elle fut nommée maîtresse des novices, l'un des postes les plus importants de la communauté et peut-être le plus important et le plus difficile: Former des sœurs à la vie religieuse, infuser dans ces jeunes filles, l'esprit de la communauté, les intentions des supérieures, en faire de vraies religieuses de la Providence;

c'est une grande mission qui demande une longue préparation ; on trouva ce trésor en sœur Marguerite.

La sœur Purification fut supérieure de 1878 à 1885 et alors passa sa charge de supérieure à la sœur Mechtilde qui demeura au poste durant 12 ans. La sœur Pantaléon lui succéda en 1897 et fut en cette charge jusqu'en 1905. La sœur Cornélie fut un an supérieure 1905-1906 et ce fut encore la sœur Pantaléon de 1907 à 1910, puis sœur Blanche de Castille de 1910 à 1915. Depuis 1915 la supérieure est la sœur Fortunat, qui se trouve être la treizième supérieure depuis la fondation du couvent, il y a 69 ans.

Je n'ai pas à faire connaître les qualités de ces supérieures, tout le monde les connaît ; d'ailleurs en pleine jouissance de leur santé, elles n'appartiennent pas encore à l'histoire ; d'autres diront plus tard leur dévouement, leur charité, et leur fidélité à marcher sur les traces de leurs devancières.

Mais on m'en voudrait de ne pas mentionner ici la bonne sœur Marie-Ursule (Daoust) qui depuis 1854 à 1890 c'est-à-dire trente-six ans eut soin des pauvres et de la sacristie de Ste-Élisabeth avec un dévouement inlassable

et une charité sans égale. Depuis son départ de Ste-Élisabeth en 1890 elle demeure à St-Vincent de Paul et est encore capable de suivre les exercices de la retraite avec la communauté, bien que déjà elle ait célébré ses noces de diamant. Si j'ouvrais encore une petite parenthèse en faveur de la bonne sœur Flavien «Leduc» qui était déjà à Sainte-Élisabeth l'année du grand feu en 1876, il y quarante-deux ans. Après quelques années d'absence, elle est revenue à Ste-Élisabeth au milieu de ses petites filles à qui elle donne le meilleur de son âme et de son intelligence avec une fidélité scrupuleuse et une humilité qui ne cherche que l'ombre et l'oubli.

En parlant des origines de cette Providence, il faut dire que la singulière bénédiction du Grand Vicaire Manseau: «Que Dieu vous bénisse et que le curé vous nourrisse!» s'est de tout temps réalisée. Depuis le bon M. Quevillon qui bâtit le couvent de ses propres deniers et qui encore en 1886 voulut doter la chapelle nouvelle d'un autel convenable à l'édifice, jusqu'à M. Ferland qui vient de mourir, tous ces curés ont été de véritables providences pour leur Providence. Qu'on nous permette d'ajouter que le plan de cet autel est dû à M. Oné-

sime Lacasse et l'ouvrage lui-même fut fait en mars 1887 par M. Joseph Charette, menuisier du village.

Pour en revenir à nos curés, j'affirme que parmi tous ces hommes dévoués, la première place est sans conteste à M. Alfred Dupuis qui, durant vingt-neuf ans (1860-1889 de sa vie et depuis sa mort, ne cessa de donner pour les pauvres et les orphelins. Il allait jusqu'à se voler lui-même pour ces enfants de l'orphelinat. Que de fois je l'ai vu prendre des fruits, du sucre et des bonbons, les cacher soigneusement sous les larges plis de son manteau d'hiver et prendre le chemin du couvent pour distribuer ces douceurs, les larmes aux yeux, aux plus jeunes orphelines. Il me semble bien, qu'à sa mort, la sainte Vierge dut lui faire ce qu'elle fit un jour au bon M. Vincent :

Et dégageant son cou des bras du divin Jésus,
Elle tendit l'Enfant à Saint-Vincent-de-Paul
Et d'un accent rempli de céleste bonté,
Lui dit : « Embrasse-le ! Tu l'as bien mérité. »

Que de traits édifiants on pourrait raconter sur cet excellent prêtre dont un notaire de sa paroisse disait dans l'admiration :

« Si j'étais prêtre, je voudrais être comme M. Dupuis. » Que de jolies anecdotes et d'histoires ravissantes je pourrais raconter, car je les ai vues prises sur le vif pendant les sept ans passés sous son toit, mais le cadre des « Origines d'une Providence » s'y refuse. Pourtant qu'on me permette une confidence. Dans ses premières années, de curé, M. Dupuis, visitant un jour son couvent, souleva par une curiosité bienfaisante le couvercle d'un quart à farine. La fine fleur achevait son temps ; le baril sonnait le vide et la sœur cuisinière avait déjà sans doute averti la sœur servante de le remplir. Le bon curé eut tôt vu la détresse du quart, honteux d'être si pauvre. Il se rend au presbytère, envoie la farine suffisante à l'exigence du quart. Et ce qu'il fit une fois, il le fit longtemps, puisqu'il se chargea de le tenir toujours en bonne condition et rempli jusqu'au sommet, tant et si bien que les bonnes Sœurs donnèrent à ce quart un beau nom ; ce fut « le quart de la Providence. »

Elles avaient mille fois raison de crier leur deuil, à la mort de ce bienfaiteur insigne, le 21 avril 1889, en une longue draperie noire écrite en gros caractère blancs : « Notre Père n'est plus ! » Je n'ai pas à dire non plus les dons des deux successeurs de M. A. Dupuis,

mais je sais bien que la chère Providence de Sainte-Élisabeth ne fut jamais oubliée par eux et leurs dernières volontés furent un acte de générosité à cette maison si méritante.

Telles sont, il me semble, les origines de cette vénérable Providence; elles sont modestes, mais de bonne lignée.

A tous ces personnages qu'on aime à voir figurer dans les origines de cette maison, s'en ajoute un autre et le plus illustre de tous : c'est le vénérable Mgr Ig. Bourget, évêque de Montréal, qui domine l'œuvre entière pour la protéger et l'asseoir sur des bases durables. Voici une lettre à M. Ig. Guyon dans laquelle Sa Grandeur lui trace ses devoirs de supérieur ecclésiastique du Couvent. Cette lettre est inédite et j'en garde soigneusement l'original; je la publie dans ce travail; elle illustrera davantage les «Origines d'une Providence» et jettera de l'éclat, même sur cette étude.

Montréal, 28 octobre 1851.

M. le Curé,

M. Desaulniers est à Saint-André, travaillant à la petite académie qui y prend naissance. A sa place, je vous envoie M. Brais

avec des pouvoirs de chapelain pour le couvent et je vous prie de remplir l'office de supérieur sur cette maison. M. Brais y pourra dire la messe tous les matins et y confesser enfants, vieux et vieilles, ainsi que les sœurs. Il est bien entendu que vous pourrez, quand vous le jugerez à propos, entendre les uns et les autres. Toutefois, vous ferez bien de vous en décharger sur ce monsieur. C'est le moyen d'en tirer bon parti; et si vous lui témoignez une entière confiance, il y répondra avec chaleur, car il a un très bon cœur. Il aura aussi les pouvoirs de confesser, prêcher et d'administrer les sacrements dans votre paroisse.

Les services que vous avez à rendre au couvent comme supérieur sont: 1. de faire observer la règle, 2. de protéger de votre influence et autorité un sexe dévoué, mais faible, en entretenant le courage et la bonne volonté des sœurs, 3. de les aider à bien administrer leur bien temporel, 4. de leur donner instruction et direction convenables suivant les circonstances et conformément à leurs saints règlements, 5. de visiter leurs classes et leurs salles d'infirmes, pour les mettre en état, par vos sages conseils, de faire plus de bien, 6. de veiller sur leurs employés.

On me dit que la retraite des enfants a dû ou doit se faire par vous. C'est très bien et je prie le Seigneur de vous donner des paroles pleines de grâce et de vérité pour qu'elles aillent droit au tendre cœur de ces petits enfants, les anges gardiens de votre paroisse.

Je suis bien sincèrement,
cher monsieur

Votre très humble et obéissant serviteur,

† IGNACE, *évêque de Montréal.*

A M. Guyon, ptre.

Je finis mon travail avec cette belle lettre, si instructive et si pondérée.

A.-C. Dugas.
